

L'Association Hospitalière Sainte-Marie, 5 700 collaborateurs répartis sur 8 départements, est leader dans la prise en charge psychiatrique et médico-sociale en France. L'Association gère des établissements privés de statut ESPIC dans les Alpes-Maritimes, Ardèche-Drôme, Aveyron, Haute-Loire, Puy de Dôme-Allier et Rhône.

Le territoire Aveyron recrute son Infirmier (H/F) pour son Centre d'Accueil et de Soins Aux Pharmacodépendants - Filière de Courte Durée

Centre hospitalier Sainte-Marie

Lieu-Dit Cayssiols CS 23207 OLEMPS 12033 RODEZ CEDEX 9 - www.chsmrodez.ahsm.fr

Description du poste :

Sous la responsabilité du Cadre de l'unité, vous serez affecté au CASAP (Centre d'Accueil et de Soins Aux Pharmacodépendants du Centre Hospitalier Sainte Marie - Cayssiols - OLEMPS.

Missions de l'unité

Le service accueil des patients souffrant de conduites addictives (produits psycho actifs, alcool...) en demande de sevrage, en situation de crise ou engagés dans une initialisation à un traitement de substitution, dans le cadre d'une approche globale et individualisée de la personne. Ces patients sont accueillis dans une unité fermée, sans libre circulation vers l'extérieur, ce dispositif étant une des nécessités du contrat thérapeutique.

Des lits de crise permettent de répondre dans l'urgence à des situations aiguës en rapport avec l'utilisation de substances psycho actives et/ou une problématique de décompensation psychiatrique associée.

VOTRE MISSION

Missions et activités afférentes au poste

En conformité avec les articles R.4311-1, R.4312-1 et suivants du Code de la Santé Publique et en référence aux recommandations de la Haute Autorité de Santé et la démarche qualité et gestion des risques entreprise dans l'Etablissement :

En conformité avec les articles R.4311-1 et suivants et R.4312-1 et suivants du Code de la Santé Publique et en référence aux recommandations de la Haute Autorité de Santé et la démarche qualité et gestion des risques entreprise dans l'Etablissement :

- Réaliser des soins infirmiers, accompagner les patients et maintenir ou restaurer leur santé dans le cadre d'une hospitalisation négociée et contractualisée.
- Effectuer des actions de prévention, de dépistage, d'aide au diagnostic et au traitement en s'appuyant sur l'adhésion du patient aux objectifs de soins. Travail en référence individualisée dans le cadre d'une prise en charge globale de l'usager.
- S'inscrire dans une dynamique de coordination des soins et de réseau en lien avec l'équipe pluridisciplinaire (médecins responsables de l'unité, psychologue et assistant social référents, autres soignants) et les autres partenaires.

- Utiliser le Dossier Patient Informatisé en terme d'apport de données et d'informations, d'analyse clinique, de transmissions ciblées, de prise de connaissance des informations utiles à la prise en charge, de traçabilité de l'administration médicamenteuse, de mise en œuvre des plans de soins.
- Appliquer les procédures et protocoles d'organisation logistique et de soins indirects.
- Encadrer et participer à l'évaluation des étudiants et stagiaires accueillis dans l'unité.
- S'engager dans un processus de formation en lien avec le projet du CASAP.

2.2 Les activités

- Évaluer l'état de santé et le degré d'autonomie de la personne.
- Réaliser les soins relevant de son initiative.
- Réaliser les soins infirmiers et les activités thérapeutiques adaptées aux situations en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonne pratique.
- Identifier les situations d'urgence ou de crise et y faire face par des actions adaptées.
- Créer une relation de confiance et de soutien avec le patient et son entourage.
- - Utiliser les techniques d'entretien appropriées, et de médiation thérapeutique en individuel ou en groupe.
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins.
- Éduquer, conseiller le patient et l'entourage en vue d'une démarche d'autonomisation.
- Planifier et organiser son temps en concertation avec ses collègues dans le cadre du travail d'équipe.
- Travailler en équipe interprofessionnelle.
- Connaître, utiliser les différentes procédures et protocoles et leur ré actualisation.
- Gérer les documents relatifs aux soins dispensés (dossier de soins, gestion pharmacie, commande de repas, VAX, etc.).
- Consulter régulièrement les informations sur intranet : base documentaire, actualités...
- Être en capacité d'animer des activités thérapeutiques à médiation en lien avec le projet de l'unité.
- Participer en fonction des besoins à des groupes de travail spécifiques ou transversaux (Transmissions ciblées, commission douleur, PEC médicamenteuse, etc...).
- Connaître et/ou définir avec l'étudiant ou le stagiaire, ses objectifs de stage. Accompagner, former l'étudiant et participer à son évaluation.
- Déterminer son projet professionnel en cohérence avec la politique de l'établissement.

VOTRE PROFIL

Diplôme : Infirmier D.E

Inscription à l'Ordre National des Infirmiers (article L. 4311-15 du Code de la Santé Publique)

AFGSU 2

Compétences et ressources :

- Capacité d'analyse des situations cliniques, identification des symptômes de sevrage.
- Connaissance de la psychopathologie, des pratiques addictives et des techniques d'entretien et de médiation.
- Aptitude à prendre des décisions, sens des responsabilités et de l'organisation
- Maîtrise de soi permettant d'appréhender au mieux les situations de crise.
- Aptitude à travailler en équipe interprofessionnelle.
- Capacité à faire évoluer ses pratiques professionnelles, en fonction des évolutions législatives et techniques.
- Participer aux actions de formation de l'unité et aux formations institutionnelles.

- Maîtrise des outils informatiques en lien avec la réalisation, la coordination et la traçabilité des soins dispensés.
- Aptitudes pédagogiques

VOTRE FUTUR POSTE

Type d'emploi : CDI

Temps de travail : temps plein, 25 jours de congés payés, 21 RTT et 14 jours fériés (au prorata du temps de travail) 39 h/semaine ou 78 h quatorzaine en horaires postés par roulement.

Statut : Non cadre

Salaires : Rémunération brute mensuelle comprise entre 2.742 € et 3.514 € selon Convention collective nationale 31/10/1951 et selon expérience (incluant les indemnités Ségur + reprise de votre ancienneté à 100% dans les mêmes fonctions).

Avantages

- Prime à l'embauche et prime fidélisation
- Mutuelle (gratuité pour les enfants)
- Prévoyance
- Epargne retraite
- Mobilité interne et formation professionnelle
- Compte Epargne Temps
- Restauration d'entreprise
- Comité Social et Economique (bons cadeaux, chèques vacances, participation financière pour les activités sportives de toute la famille, ...)